



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 MARS 2021 à 17h45.

Date de la convocation : le vendredi 26 février 2021.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » ET LA VILLE DE LA LONDE LES MAURES -RÉALISATION DE TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLEMENT PISTE DE LA BOUISSÈDE.

2. DÉMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES BUDGÉTAIRES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DE LA PRÉFECTURE DU VAR - ADOPTION DE L'AVENANT N°2.

3. LOCAL COMMUNAL DU CARRE DU PORT N°37 – DÉLIVRANCE D'UNE NOUVELLE AUTORISATION D'OCCUPATION - FIXATION DE LA DURÉE ET DE LA REDEVANCE.

4. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote.

***Le projet de délibération est joint en annexe.** Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.*

II - FINANCES – BUDGETS :

5. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2021.

III – RESSOURCES HUMAINES :

6. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

7. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :